

Rue Centrale 182
Case Postale 54
3979 Grône
T 027 458 15 03
F 027 458 44 61



www.grone.ch
administration@grone.ch
CH60 0900 0000 1900 2342 4

**Département des finances
et de l'énergie**
Monsieur le Conseiller d'Etat
Roberto Schmidt
Avenue du Midi 7
1950 Sion

Grône, le 23 novembre 2018

Déplacement de la ligne THT sur Grône

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Réunis en séance au début du mois de novembre, le conseil communal de Grône, les présidents des partis politiques de la commune ainsi que l'association RESPE ont pris note de votre communiqué de presse sur l'accord signé avec Swissgrid pour le déplacement de 4 pylônes sur notre territoire afin que ces derniers ne soient pas une source de danger pour le centre scolaire régional, pour plus de 700 enfants de cinq communes différentes (Grône - Lens - Chalais - Chippis - Sierre) ainsi que pour environ 60 employés d'Etat que sont les professeurs.

Nous tenons à vous remercier pour cette avancée majeure dans ce dossier et pour toute la pugnacité déployée. Nous soutenons bien évidemment tout le Conseil d'Etat dans cette démarche et nous nous tenons à disposition pour toute aide éventuelle et nécessaire dont vous aurez besoin.

Nous remercions aussi l'association RESPE pour tout le travail accompli qui a permis le résultat que vous annoncez quand à ce déplacement en première instance du projet.

Il est dès lors, temps pour elle, de laisser maintenant agir les personnes au bénéfice des pouvoirs décisionnels et politiques nécessaires, de se tenir en retrait en nous garantissant toute l'aide qu'elle pourra nous apporter grâce à la connaissance accrue qu'elle a du dossier.

Il va dès lors de soit que la commune de Grône prend le relais de ce dossier en collaboration avec vos services pour tout ce qui devra être traité par l'instance communale dans le cadre d'une nouvelle mise à l'enquête et ce afin de mener à bien ce nouveau projet.

Cependant, nous n'écartons pas non plus les déclarations de Swissgrid disant continuer le projet actuel sans rien changer pour le moment. Dans ce cadre là, les problèmes rencontrés jusqu'à ce jour n'ont pas disparu et continuerons d'être combattu avec la plus grande force pour que la sécurité de notre centre scolaire, de notre territoire et de nos citoyens soit garantie tout comme leurs droits.

Il est évident que nous ne donnons aucunement une carte blanche à la société Swissgrid pour continuer son tracé actuel mais sommes par contre ouvert à leur faciliter l'accès pour le déplacement le plus au sud possible des pylônes concernés.

Cette procédure faisant suite à une demande datant du mois de février 2018 et émanant de notre commune, nous ne pouvons qu'être fier de la tournure que le Conseil d'Etat, en particulier vous-même, lui a donné en acceptant d'y investir un montant conséquent de l'ordre de CHF 250'000.- et d'avoir fait établir par le bureau BEG le rapport géologique pour les zones des nouvelles implantations des pylônes, rapport qui est globalement au moins équivalent à celui du tracé actuel et qui démontre de la faisabilité technique pour ce déplacement.

En vous réitérant tout notre soutien et toute l'aide que nous pourrons vous apporter dans ce dossier, nous vous transmettons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos remerciements et nos salutations les plus respectueuses.

Le Président


Marcel Bayard

Le Secrétaire


Gérald Morand

Copies à : Département de l'économie et de la formation (M. Darbellay Christophe)
Conseil communal Grône
PDC Grône (M. Ravaz Stéphane)
PLR Grône (M. Bucher Sébastien)
UDC Grône (M. Torrent Pascal)
Association RESPE Grône (M. Berguerand Sébastien)